

Le maire de Dakar mène campagne depuis la prison

Incarcééré depuis mars, Khalifa Sall est devenu le principal concurrent du président aux législatives de juillet

PORTRAIT

DAKAR - envoyé spécial

Ses partisans, qui lui reprochaient sa discrétion, sa difficulté à communiquer, voire son indécision, devraient se réjouir. Enfin, leur champion occupe le devant de la scène. À l'approche des législatives de juillet, risquées pour le président Macky Sall, le maire de Dakar, Khalifa Sall – les deux hommes n'ont pas de lien de parenté – est en effet subitement métamorphosé en principal challenger du chef de l'État.

Par quel miracle, alors qu'il est plus silencieux que jamais et que son action à la tête de la capitale est ralentie ? Grâce, sans doute, aux juges qui l'ont envoyé en prison en mars et l'ont soudainement paré, auprès d'une partie de l'opinion publique, de la vertu du martyr politique. Alors que les listes de candidatures officielles sont closes depuis le mardi 30 mai à minuit, Khalifa Sall mène campagne depuis sa cellule.

Il ne moisit pas dans un cachot depuis son incarcération le 8 mars, mais dans une cellule individuelle, dotée d'une salle de bains, dans le carré «VIP» de la prison de Rebeuss, à Dakar. Non loin de celle occupée, jusqu'en juin 2016, par une autre célébrité politique, Karim Wade, le fils de l'ancien président sénégalais. «Khalifa [Sall] se porte très bien, affirme une de ses proches collaboratrices, qui le visite régulièrement. On lui a installé un panneau de basket dans la cour. Surtout, il est serein et très combatif.»

Soupçons de clientélisme

Un combat que le maire de Dakar mène sur deux fronts, judiciaire et politique. La justice, qui l'a in-

culpé de «détournement de deniers publics», lui reproche 2,7 millions d'euros de dépenses non justifiées au détriment de la capitale. Toute l'affaire tourne autour de l'utilisation d'une «caisse d'avance» à la mairie de Dakar, une enveloppe mensuelle destinée à faire face à des situations exceptionnelles. «Cette caisse d'avance est un fonds politique – comme il en existe une à la présidence – pour assurer le paiement de dépenses particulières : dons aux marabouts lors des fêtes religieuses, achats d'urgence de nourriture en cas d'inondation, soins médicaux pour les nécessiteux», explique l'un de ses avocats, Seydou Diagne. Les factures fournies a posteriori n'auraient qu'une utilité comptable, sans relation systématique avec l'objet de la dépense. En un mot, un système de fausses factures, illégal, mais justifié par le fait que tous les maires de Dakar avant lui ont agi de la même façon.

Les partisans de Khalifa Sall dénoncent l'instrumentalisation de la justice afin de neutraliser des concurrents

Sauf que l'opacité de l'utilisation de ces fonds ouvre la porte aux soupçons de clientélisme et d'enrichissement personnel. Pifidement, Abdoulaye Wilane, le porte-parole du Parti socialiste, formation avec laquelle M. Sall est entré en dissidence, glisse que

«les enfants, ça coûte cher», sous-entendant que l'argent de la mairie a peut-être fini dans les poches du maire. «Pour payer des études de l'étranger», demande M. Wilane. *Dire que tout le monde vole n'est pas un bon argument si l'on a l'ambition de devenir président.*»

Né il y a soixante et un ans dans une famille modeste, fils d'une vendeuse de couscous et d'un commerçant, Khalifa Sall «n'a pas la réputation d'aimer l'argent plus que tout», affirme Madiambal Diagne, directeur général du *Quotidien*, habituellement critique envers le maire. Mais l'évocation d'un éventuel enrichissement personnel vise à décrédibiliser un homme qui a bâti sa réputation sur la probité et la transparence de sa gouvernance à la mairie de

Dakar. C'est fort de son bilan que le maire de Dakar occupe depuis 2012 la fonction de secrétaire général de l'Association internationale des maires francophones, présidée par Anne Hidalgo.

Il aura fallu son emprisonnement pour que M. Sall sorte vraiment du bois. «Trop longtemps, on a eu le sentiment qu'il attendait que les autres fassent son bonheur sans qu'il ne prenne de risque», observe Madiambal Diagne. Il a maintenant rompu avec le Parti socialiste, sa formation à laquelle il reproche de trop coller à la politique du président. Du coup, sa notoriété a fait un bond, notamment hors de Dakar.

Cette brusque surexposition donne l'impression qu'il est un homme nouveau sur la scène politique, lui, l'apparatchik du PS qui dirigea les jeunes socialistes, mais prenait soin d'œuvrer dans l'ombre. «C'est un légaliste, explique un proche, il a d'abord voulu agir au sein du parti, discrètement,

pour ne pas handicaper le PS, mais il n'est pas parvenu à déboulonner Tanor Dieng [secrétaire général du PS] ni à rajeunir le parti.»

Sa cote de popularité s'envole

Cela fait pourtant des années qu'on glisse son nom comme un éventuel présidentiable. Cette ambition qu'on lui prêtait remonte à son élection à la mairie de Dakar, en 2009. Le retentissement de ce succès est moins lié à son charisme tiède qu'à la personnalité de son rival : Karim Wade. Le fils du président de l'époque, Abdoulaye Wade (2000-2012), est au sommet de sa gloire. Surnommé «le ministre du ciel et de la terre», ce trentenaire cumule de hautes fonctions au gouvernement dans l'ombre de son père.

La mairie de Dakar est le deuxième étage de la fusée qui doit faire succéder le fils au «vieux», comme on surnomme alors le président. Mais la capsule va exploser au décollage. Battu à Dakar, Karim Wade entre ensuite dans le collimateur de la justice. Après la défaite de son père à la présidentielle de 2012 face à Macky Sall, il est condamné en 2014 à six ans de prison pour enrichissement illicite. Libéré deux ans plus tard, il ronge depuis son frein au Qatar.

Dans son cas et dans celui de M. Sall, leurs partisans dénoncent l'instrumentalisation de la justice pour neutraliser d'éventuels concurrents politiques. L'ironie serait que le maire embastillé croise à nouveau le chemin politique de Karim Wade à la présidentielle de 2019. Macky Sall pourrait alors se retrouver face à deux hommes dont la cote de popularité s'est envolée durant son septennat grâce à leur séjour en prison. ■

CHRISTOPHE CHATELOT